

**I - APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES
SEANCES DU 7 DECEMBRE 2009 ET 29 JANVIER
2010**

Vote : Pour à l'unanimité

**II - APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Vote : Pour à l'unanimité

III - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Présentation des documents sur les orientations 2010

IV - AFFAIRES DU PERSONNEL

IV/1 - REGIME INDEMNITAIRE 2010.

Vote : Pour à l'unanimité

V - AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX

**V/1 - DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER
(D.I.A) - Pour information**

**V/2 - LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE
MORIN FOURNIOUX - ANNULLATION DE LA
DELIBERATION DU 29/01/2010 ET APPROBATION
DE LA NOUVELLE DELIBERATION**

- **Fixe** la subvention de la commune au financement des
dépenses à 8 100 €uros

Vote : Pour à l'unanimité

**V/3 - AUTORISATION DE SIGNATURE DU
MARCHE - TRAVAUX RUE MORIN FOURNIOUX.**

- **Entérine** la décision de la commission d'appel d'offres
quant au choix de l'entreprise SAS BILLET pour les
travaux d'aménagement de la rue Morin Fournioux et ce,
pour un montant de 259 400.44 €uros T.T.C., soit
219 890 € H.T.

Vote : Pour à l'unanimité

(Monsieur le Maire ne prend pas part au vote)

VI - AFFAIRES ASSOCIATIVES ET CULTURELLES

**VI/1 - FIXATION DES TARIFS DU THE DANSANT
DU 01/04/2010.**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil
Municipal qu'il convient de fixer le tarif du thé dansant du
01/04/2010, qui remplacera celui prévu initialement le
14/03/2010, et qui a été annulé en raison de la tenue des
élections régionales.

1°) Fixe les tarifs suivants :

CATEGORIE	MANIFESTATION	DATE	PLEIN TARIF Billets oranges	TARIF REDUIT Billets rouges
SENIORS	Thé dansant	01/04/2010	9,50 €	6,00 € (réservé aux maisons de retraite)

Vote : Pour à l'unanimité

**VI/2 - FIXATION DES TARIFS DE LOCATION DE
CHAISES.**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que
des entreprises extérieures à COURPIERE ont sollicité la
commune pour louer des chaises « coque », et qu'il convient d'en
fixer le coût de la location.

1°) Fixe les tarifs de la location (sans transport) à 2,00 € la chaise
- pour 48 heures - maximum 350 chaises

Vote : Pour : 23 Contre : 1

**VI/3 - FIXATION DES TARIFS DU CAMPING
MUNICIPAL POUR LE FREE WHEELS.**

Il est proposé de fixer un tarif forfaitaire spécifique pour le Free
Wheels, par personne, et qui couvrirait la période du Free Wheels,
soit un accueil des campeurs au plus tôt le jeudi 5 août 2010 pour
un départ au plus tard le lundi 9 août 2010.

1°) Fixe le tarif forfaitaire spécifique pour le Free Wheels
suivant :

**CAMPING MUNICIPAL LES TAILLADES - TARIFS
FREE-WHEELS 2010**

CATEGORIES DE CAMPEUR, Avec accès gratuit à la piscine municipale.	TARIF 2010 - PAR PERSONNE Du 05/08/2010 au 09/08/2010 Payable à la réservation.
1 personne avec moto	20,00 €***
1 personne avec voiture	30,00 €***
1 personne avec camping-car	40,00 €***

*** Taxe de séjour en sus.

Vote : Pour à l'unanimité